



Livret d'accueil EAS et EIDE en SSIAD

FICHE 1

IDENTIFICATION ET DESCRIPTION DU SERVICE, UNITE OU POLE...

INTITULE

Etablissement : Service de Soins Infirmiers A Domicile des Cantons de Bénévent-L'abbaye, Dun Le Palestel, Le Grand Bourg et Saint-Vaury.

Adresse : 6 Rue de la providence – 23 240 LE GRAND BOURG

Autre site : 18 Rue de la Barre – 23 800 DUN LE PALESTEL

Intitule du service, de l'unité : Service de Soins Infirmiers A Domicile

Localisation Grand Bourg : Rez - de - chaussée

Localisation Dun : Maison de Santé

TYPOLOGIE DU STAGE (CF)

Soins de courte durée

Soins de longue durée et soins de suite de réadaptation

Soins en santé mentale et en psychiatrie

Soins individuels ou collectifs sur des lieux de vie (domicile, travail, école, ...)

Spécialités ou orientation :

Les SSIAD assurent, sur prescription médicale, des prestations de soins infirmiers sous la forme de soins techniques ou de soins de base, relationnels et d'accompagnement, auprès des personnes âgées dépendante ou en situation de handicap pour des personnes de moins de 60 ans et concourent à l'accomplissement des actes essentiels de la vie.

Hospitalisation complète Ambulatoire Hôpital de semaine Hôpital de jour

Autre : Domicile

CAPACITES D'ACCUEIL DE L'UNITE OU DU SERVICE :

Nombre de places : 75 dont 2 dédiées aux personnes en perte d'autonomie de moins de 60 ans

ORGANIGRAMME

Directeur : RAULT Anthony

Cadre de santé : JOUVENOT Pascal

IDEC : BLOUET Aline et LEPRAT Nastassia

Comptable : CROISE Dewi

Téléphone : 05.55.80.39.01 Mail : idecssiad@ehpadbenevent.fr

Maitre de stage : BLOUET Aline et LEPRAT Nastassia

Tuteurs : Tous les professionnels du service



FICHE 2 CONDITIONS D'ACCUEIL

EQUIPE DE SOINS :

Particularités / spécificités : (transversalité, réseau, équipes mobiles...)
Composée uniquement d'AS diplômées, d'une psychologue et d'une ergothérapeute sollicitées au besoin et d'IDE libérales conventionnées

	Effectif	Spécificité
Médecins		Libéraux
IDEC	1.60	
Infirmières libérales	105	Sur convention
Aide soignantes	17	
Autres professionnels : Ergothérapeute Psychologue	Temps dédiés selon besoin	

HORAIRES DE SERVICE : Du LUNDI au DIMANCHE

<u>SEMAINE:</u>	<u>WEEK-END:</u>
MATIN: 7 h 00 – 14 h 00 SOIR: 13 h 00 – 20 h 00 COUPE: 9 h 00 – 13 h 00 16 h 30 - 19 h 30	MATIN: 7 h 00 – 14 h 00 COUPE: 9 h 00 – 13 h 00 16 h 30 – 19 h 30

IDEC: 9h-17h du LUNDI AU VENDREDI

MODALITES D'ENCADREMENT

Entretien d'accueil : Le jour de l'arrivée en stage

Modalités à préciser : Accueil de l'étudiant par l'équipe soignante en poste puis rencontre avec les responsables du service au retour sur site.

Présentation des objectifs de stage à une semaine aux tuteurs.

Entretien de mi-parcours : Oui

Modalités à préciser : bilan mi- stage par les tuteurs de stage

Evaluation de fin de stage : Oui

Réalisée par les tuteurs de stage sous couvert des maîtres de stage en utilisant le classeur /portfolio.



REGLES D'ORGANISATION : TENUES, REPAS, CLES, VESTIAIRES, HEBERGEMENT, ...

Le stagiaire doit emmener son repas, salle de pause à disposition.
Les tenues doivent être emmenées par le stagiaire avec possibilité d'entretien par la lingerie.

FICHE 3 SITUATIONS DE SOINS LES PLUS FREQUENTES DEVANT LESQUELLES L'ETUDIANT POURRA SE TROUVER

Mission principale :

Soins à visée : - Educative - Préventive - Diagnostique - Curative
- Palliative

Précisez : Coordination et continuité des soins.

- ❖ Eviter l'hospitalisation lors d'affectation aigue pouvant être traitée à domicile,
- ❖ Faciliter les retours à domicile à la suite d'une hospitalisation,
- ❖ Prévenir ou retarder la dégradation progressive de l'état des personnes et leur admission dans les établissements d'hébergement.

Caractéristiques essentielles de la population accueillie :

- ❖ 2 Places sont dédiées à des personnes de – de 60 ans en situation de handicap
- ❖ Moyenne âge 83 ans
- ❖ Population rurale (secteur géographique quatre cantons très ruraux)

Pathologies et/ou situations prévalentes :

- ❖ Démences / Alzheimer
- ❖ Parkinson
- ❖ Séquelles AVC / Hémiplegie
- ❖ Séquelles de fractures

Parcours de soins :

Les patients pris en charge dans le service peuvent avoir recours à d'autres intervenants du domicile (infirmier libéral, médecin traitant, kinésithérapeute, assistant social, UPSAV, ESA...)

Préciser :

- ❖ Service d'aide à domicile
- ❖ Masseur Kinésithérapeute
- ❖ IDE à domicile
- ❖ Médecin traitant
- ❖ Assistante Sociale du Conseil Général et Caisse d'Assurance Maladie



- ❖ Clic (Coordinations gériatriques)
- ❖ HAD (Hospitalisation à domicile)
- ❖ Dispositif Alarme téléphonique
- ❖ Portage des repas à domicile

FICHE 4

LISTE D'ACTES, D'ACTIVITES ET DE TECHNIQUES DE SOINS QUI DOIVENT ETRE ACQUIS EN STAGE OU EN INSTITUT DE FORMATION (CETTE LISTE N'EST PAS EXHAUSTIVE)

Se référer au référentiel de formation

FICHE 5

LES 10 COMPETENCES

Se référer au Port-folio.